



Bulletin principal d'inscription

Ce bulletin reprend les informations principales réellement vérifiées dans les étapes **Participants** et **Vérification des données** du parcours de réservation. Les choix de forfait, transport et hébergement sont détaillés dans les pages suivantes.

RÔLE D'INSCRIPTION

CIVILITÉ

GENRE

Pèlerins

Identité

PRÉNOM

NOM

COMPLÉMENT NOM

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE

PAYS DE NAISSANCE

NATIONALITÉ

Coordonnées

TÉLÉPHONE PORTABLE

TÉLÉPHONE FIXE

EMAIL

PROFESSION

ADRESSE (LIGNE 1)

COMPLÉMENT D'ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

Contact d'urgence

NOM URGENCE

PRÉNOM URGENCE

TÉL. URGENCE

Forfaits disponibles pour ce rôle

Cochez le forfait souhaité. Les montants et options ci-dessous correspondent au pèlerinage en cours et au rôle sélectionné.

Pèlerins

Ce forfait est à destination des pèlerins non membres de la délégation du comité de jumelage

Hors forfait : Repas non compris — le déjeuner du 26/09/2026 et le dîner du 29/09/2026

TARIFS

Tarif unique — 460 €

HÉBERGEMENTS INCLUS

SAINT ÉTIENNE*** — Lourdes — 7

Choix logistiques liés au parcours

Cette page reprend les choix qui existent réellement dans le parcours de réservation de ce pèlerinage. Ils doivent être complétés en cohérence avec le forfait réellement retenu.

Transport

Services de transport réellement accessibles via les forfaits proposés

- **Transport délégation jumelage Lourdes** — Inclus si le forfait retenu le prévoit.

Transport délégation jumelage Lourdes

Inclus si le forfait retenu le prévoit.

Ne compléter ces arrêts que si ce service est retenu avec le forfait choisi ou coché comme option.

ALLER

Montée

Centre diocésain Pape François — Gap

Descente

Hôtel Stella — Lourdes

RETOUR

Montée

Hôtel Stella — Lourdes

Descente

Centre diocésain Pape François — Gap

Hébergement

Hébergement lié au forfait choisi

Les éventuelles catégories de chambre ou de lit sont détaillées dans la section des forfaits. Cette page sert surtout à noter les souhaits de partage et les remarques utiles.

SOUHAIT DE PARTAGE DE CHAMBRE

REMARQUES HÉBERGEMENT / ACCESSIBILITÉ

Hébergements réellement compris dans les forfaits proposés

- SAINT ÉTIENNE*** — Lourdes — 7

Options et préférences

Cette page reprend les champs libres de l'étape options et préférences du parcours de réservation. L'administration les ressaisira ensuite dans le stepper officiel.

SOUHAITE PARTAGER SA CHAMBRE AVEC

REMARQUES POUR SON HÉBERGEMENT

RÉGIME ALIMENTAIRE / ALLERGIES / INTOLÉRANCES

REMARQUES POUR SES REPAS

SOUHAITE VOYAGER AVEC

REMARQUES POUR SON TRANSPORT

SOUHAITE ÊTRE EN ÉQUIPE AVEC

REMARQUES POUR SON ÉQUIPE

REMARQUES COMPLÉMENTAIRES

Règlement, mentions utiles et signature

Construction du montant à régler

Compléter ici les montants utiles pour reconstituer le total du dossier papier.

Forfait retenu _____ €
Supplément hébergement _____ €
Activité / extra 1 _____ €
Activité / extra 2 _____ €
Autre ajustement / remise _____ €
Offrande éventuelle _____ €
Total calculé à la main _____ €

Moyens de règlement acceptés

- Bon / avoir Carte bancaire
 Chèque Chèques-vacances
 Espèces Virement bancaire

Mode retenu et consigne de paiement

Mode de règlement retenu _____
Échelonnement souhaité _____

Plan de paiement à construire

Ajouter les lignes nécessaires pour suivre l'acompte, les échéances intermédiaires et le solde.

LIGNE	DATE PRÉVUE	MOYEN	MONTANT
Acompte	_____	_____	_____ €
Échéance 2	_____	_____	_____ €
Échéance 3	_____	_____	_____ €
Ligne libre	_____	_____	_____ €
Solde	_____	_____	_____ €

Rappel paiement

Chèque à l'ordre de : Pèlerinages diocésains

Banque : BP AUVERGNE RHONE ALPES

BIC : CCBPFRPPGRE

Téléphone paiement : 06 98 14 54 94

Adresse d'envoi du chèque : Service des pèlerinages 17
rue Alphand 05100 Briançon

IBAN : FR7616807001033634028421528

Contact paiement : pelerinages@diocesedegap.com

CONDITIONS DE VENTE – PÈLERINAGE DU JUMELAGE DASSA-ZOUMÉ / GAP-EMBRUN À LOURDES 2026

1. Organisation du pèlerinage

Le présent pèlerinage est organisé par le Service diocésain des Pèlerinages de Gap et d'Embrun (Organisation n°1 – « Pèlerinages de Gap »), dans le cadre du jumelage entre les diocèses de Gap-Embrun et de Dassa-Zoumé.

Le pèlerinage se déroulera à Lourdes et comprendra la participation aux célébrations prévues au Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes, aux rencontres du jumelage ainsi qu'aux événements organisés à l'occasion de la venue du Saint-Père à Lourdes.

2. Prestations comprises

Le prix comprend :

1. l'hébergement durant toute la durée du pèlerinage ;
2. les repas prévus au programme ;
3. les activités et célébrations prévues au programme ;
4. les frais d'organisation ;
5. les assurances incluses dans le forfait ;
6. l'accompagnement pastoral du pèlerinage.

Le prix ne comprend pas :

1. les dépenses personnelles ;
2. les activités non prévues au programme ;
3. les consommations supplémentaires ;
4. les assurances facultatives complémentaires.

3. Inscription et validation

L'inscription est réalisée en ligne et devient définitive après validation par l'organisateur.

L'organisateur se réserve le droit de refuser une inscription lorsqu'elle ne correspond pas aux conditions particulières du pèlerinage ou lorsque les capacités d'accueil sont atteintes.

Une liste d'attente peut être mise en place lorsque le nombre maximal de participants est atteint.

4. Prix et règlement

Le prix du pèlerinage est fixé selon le forfait choisi lors de l'inscription.

Le règlement peut être effectué en une ou plusieurs échéances selon les modalités proposées au moment de l'inscription.

Le solde devra être intégralement réglé avant le départ.

Tout participant n'ayant pas réglé la totalité des sommes dues pourra voir son inscription annulée.

5. Modifications du programme

Le programme du pèlerinage est communiqué à titre indicatif.

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier les horaires, lieux ou activités lorsque les circonstances l'exigent, notamment pour des raisons pastorales, de sécurité, de transport, de disponibilité des lieux ou d'organisation du Sanctuaire.

Les éventuelles modifications liées à la venue du Saint-Père, aux mesures de sécurité ou aux décisions des autorités civiles, religieuses ou du Sanctuaire ne pourront donner lieu à aucune indemnisation.

6. Annulation par le participant

Toute annulation doit être communiquée par écrit.

Les frais réellement engagés par l'organisateur auprès des transporteurs, hébergeurs ou prestataires pourront être retenus.

Lorsque les prestations sont déjà réservées ou payées par l'organisateur, les sommes correspondantes pourront rester dues.

7. Annulation ou modification par l'organisateur

L'organisateur peut être amené à annuler ou modifier le pèlerinage en cas de force majeure, de circonstances exceptionnelles ou d'insuffisance du nombre de participants.

Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées, déduction faite des frais irrévocablement engagés auprès des prestataires lorsque la réglementation applicable le permet.

8. Responsabilité

Chaque participant demeure responsable de ses effets personnels.

L'organisateur ne saurait être tenu responsable des pertes, vols ou dégradations d'objets personnels.

Les participants s'engagent à respecter les consignes de sécurité, les lieux d'accueil, les hébergements et les règles du Sanctuaire.

9. Données personnelles

Les informations recueillies lors de l'inscription sont utilisées exclusivement dans le cadre de l'organisation du pèlerinage et conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

10. Contact

Service diocésain des Pèlerinages de Gap et d'Embrun

Maison diocésaine

9 rue Capitaine de Bresson

05000 GAP

Consentements et engagements à recueillir

Droit à l'image Consentement marketing Consentement transport

Informations légales et protection des données

Organisme : ADG / Service des pèlerinages

Adresse : 17 rue Alphand 05100 Briançon

Responsable du traitement : ADG / Service des pèlerinages

Contact confidentialité : dpo@pelerinagesdegap.fr

Téléphone confidentialité : 0698145494

DPO : Edouard Le Conte

Je certifie exacts les renseignements fournis et j'accepte les conditions applicables au pèlerinage et à l'organisation ci-dessus.

SIGNATURE

FAIT À

LE